

FICHE D INSCRIPTION ET CONTRAT DE FORMATION

A LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

Décret n°2007-1167 du 2 aout 2007 – art 25

Entre, le **Centre Nautique du Pays Drouais**

18 Rue des Etangs 28500 Mézières en Drouais

N° agrément : 028004 Date : 26/12/2007

Délivré par le Service Navigation de la Seine

Police d'assurance : MMA N° de contrat : 124 313 751 U

Représenté par M. Boisseau Laurent

N° de SIRET (SIREN) 321 163 180 000 11

Et :

NOM.....Prénoms.....

Né(e) le : à :

Adresse :

Code Postal.....Ville.....

Tel : Mail :

Eventuellement représenté par son représentant légal :

Il est convenu ce qui suit :

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur :

Option : Côtière

Le volume de formation prévu est de 12 h de théorie et de 2 h de pratique.

Formateur :

L'établissement atteste que les formateurs ci-dessous ont été déclarés auprès de l'autorité administrative :

- Boisseau Laurent : 20111
- Dulignée Mikael : 22327
- Huet Marie Laure : 23540

Durée et suspension du contrat : Ce contrat est conclu pour une durée maximale de 1 an à compter de la date de signature. Il pourra être suspendu, pour motif légitime ou d'un commun accord, pour une durée de 1 an. Passé cette échéance, le contrat devra être renégocié.

Validation Inscription Administrative : Remise du dossier au maximum 15 jours avant l'examen. Au-delà de cette date, le CND ne sera plus responsable de la « non inscription » à l'examen.

En cas d'échec, nous vous invitons à vous rapprocher de votre bateau école afin de vous inscrire au plus vite à un prochain examen.
Au bout d'un deuxième échec, vous ne serez plus prioritaires sur les places aux examens.

Tarifs : Les prestations de formation hors timbres fiscaux prévues par le présent contrat seront effectuées selon la tarification suivante :

Cours théorique et pratique : 390 euros

Matériel de formation : 20 euros

Si un permis est déjà validé :

Cours théorique : 180 euros

Matériel de formation : 20 euros

**CENTRE NAUTIQUE
DU PAYS DROUAIS**

Modalités de paiement :

Acompte de 110 € Le / / 2018 CB CHQ ESP

Versement en 1 seule fois

*410 € Le / / 2018 CB CHQ ESP

Versement en 2 fois :

*150 € Le / / 2018 CB CHQ ESP

*150 € Le / / 2018 CB CHQ ESP

Fait à : Mézières en Drouais Le/...../ 20..... En double exemplaires.

J'ai pris connaissance des conditions générales et les accepte.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme de formation qui figure à la page suivante.

Signature du Candidat ou du représentant légal

Signature du responsable de l'établissement

**CENTRE NAUTIQUE
DU PAYS DROUAIS**

Permis bateau mer côtier

Le permis bateau côtier autorise la navigation maritime sur des bateaux à moteur, jet ski ou scooters des mers, de jour comme de nuit, d'une puissance de plus de 6 CV à moins de 6 milles d'un abri, soit près de 12 km.

Déroulement de la formation du permis bateau côtier.

- Les cours théoriques et pratiques se déroulent aux 18 rue des étangs 28500 Mézières en Drouais, 4 cours de code sur les mardis soir (19 h 00 à 22 h 00) ou les samedis matin de (8 h 30 à 12 h 00) et pour la pratique 2 x 1 h de conduite sur rendez vous sur le plan d'eau.
- L'examen théorique se déroule en semaine au Centre d'examen des permis de conduire **80 rue du Château d'eau 28300 Mainvilliers** ou à Rouen dans le bâtiment **des affaires maritimes 2 rue St sever 76032 Rouen** (attention le parking n'est pas tout proche) 30 questions sous forme de QCM (questions à choix multiples), 5 erreurs maximum admises, prévoir une heure.

Le programme théorique comporte :

- Les règles de barre, c'est à dire les règles de manœuvre qui s'appliquent sur la mer
- Le balisage de jour et de nuit (régions A et B) ainsi que le balisage des plages
- Les feux et marques des navires pour reconnaître les autres navires en fonction de leurs caractéristiques
- Les signaux phoniques pour indiquer ses intentions de manœuvre aux autres navires
- Les signaux phoniques par temps de brume
- Les signaux à utiliser en cas de détresse
- Les signaux météo
- Les signaux d'entrée de port
- Les règles de sécurité pour la pratique du ski nautique
- La protection de l'environnement
- La météo : où se la procurer, l'échelle Beaufort, les termes usuels.
- Le matériel d'armement et de sécurité des navires de plaisance ainsi que les pièces administratives à posséder à bord
- L'organisation des secours en mer
- Les symboles principaux de la carte marine
- Les notions de base sur la VHF
- Les notions de mécanique indispensables (les vérifications à faire avant d'appareiller, les paramètres à surveiller pendant la traversée, la bonne utilisation d'un moteur).

Le programme pratique, 2 heures de conduite effective par candidat à la barre du bateau.

- Assurer la sécurité de l'équipage
- Décider de l'opportunité d'une sortie
- Mettre une brassière de sauvetage
- Mettre le moteur en service et démarrer après les vérifications nécessaires.
- Manœuvrer sur un parcours à différentes vitesses.
- Casser son erre en utilisant la marche arrière en cours de route
- Manœuvrer pour récupérer un homme à la mer
- Prendre une bouée de corps mort
- Suivre un cap au compas et un alignement formé par deux amers
- Simuler l'emploi d'une fusée de détresse et des autres matériels de sécurité et savoir les utiliser à bon escient.
- Simuler l'emploi d'un extincteur
- Appareiller, accoster
- Préparer l'amarrage et amarrer le bateau
- Mouiller, vérifier la bonne tenue de l'ancre, tenir compte du rayon d'évitage
- Faire demi-tour entre deux panes
- Faire marche arrière sur une longue distance
- Déterminer un risque d'abordage
- Déterminer la direction du vent et du courant



**CENTRE NAUTIQUE
DU PAYS DROUAIS**